

LA MONTAGNE

"Mépris", "syndrome du télétravail"... Un projet de centrale photovoltaïque fait débat à la métropole de Clermont-Ferrand

Article réservé aux abonnés

Publié le 08/11/2024 à 14h53

Arthur Cesbron



Écouter l'article

00:00

La métropole de Clermont-Ferrand a franchi une nouvelle étape, ce vendredi 8 novembre, dans son projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Mais les débats sont toujours vifs, notamment au sujet d'un projet de centrale photovoltaïque à Nohanent.

Le maire de Nohanent, Laurent Ganet, n'en démord pas. Le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), porté par Clermont Auvergne Métropole, ne lui convient pas. Ce vendredi 8 novembre encore, visiblement très affecté, il a réaffirmé son opposition en conseil métropolitain, allant jusqu'à dénoncer « un passage en force ».

La cause de sa colère ? Sur le fond, il conteste le projet de centrale photovoltaïque sur sa commune, sur les côtes de Clermont-Chanturgue, inscrit dans le projet de PLUi puisque le permis de construire a été validé par la préfecture.

Mais la forme lui pose aussi problème : son conseil municipal est le seul des 21 communes de la métropole à avoir émis un avis défavorable au projet de PLUi. Or, ce vendredi, afin de poursuivre le chemin vers la validation (ou non) de ce PLUi, les élus ont décidé de ne pas tenir compte de cet avis contraire dans le "second arrêt du projet du PLUi" (le premier a eu lieu en juin).

"Déni démocratique" et "mépris"

Dans sa démarche, Laurent Ganet a pu compter sur le soutien des élus d'opposition, Julien Duvert (Ensemble citoyens) dénonçant « un déni démocratique », Julien Bony (Indépendant et Républicain) parlant de « mépris » et arguant, comme Laurent Ganet, d'une part que le PLUi est « en contradiction » avec le Scot (schéma de cohérence territoriale).

Saccager 14 hectares d'espaces naturels sensibles, c'est une hérésie ! » ; déplorant d'autre part que l'avis défavorable d'autres instances, comme le Département, ne soit pas encore pris en compte.

Entre "moment historique" et "injonctions contradictoires", la métropole de Clermont-Ferrand adopte son projet de PLUi

« On parle de 14 ha sur 800, lui répondait Christine Mandon, vice-présidente en charge du dossier. Le Scot est en cours de révision, car il n'est pas en adéquation avec les nouvelles lois, et celui qui l'élabore, le Grand Clermont, a émis un avis favorable au PLUi ! » L'avis défavorable du Département ? Il sera « pris en compte à l'heure de valider ou non le PLUi », a précisé Grégory Bernard (Génération.s social et écologiste). « Là, on affirme qu'on maintient notre avis pour continuer le débat. »

Le débat va se poursuivre

Ce débat, qui dure depuis plusieurs années, illustre toute la difficulté de l'élaboration de ce PLUi. « C'est le dossier le plus compliqué qui nous a été donné à construire », a martelé le président Olivier Bianchi (PS), assurant vouloir « agglomérer toutes les remarques, il y aura encore plein de temps de concertation. Mais 20 communes sur 21, ça reste un bon ratio. Nous ne sommes pas arrivés à convaincre le maire de Nohanent, mais ce n'est pas choquant, je ne suis pas à la tête d'un empire où tout le monde devrait être caporalisé. En revanche, on ne peut pas dire que le débat n'a pas eu lieu ! »

Le photovoltaïque enflamme les débats du conseil de Clermont Auvergne Métropole

Et il continuera, puisque le président, sur proposition de Laurent Brunmurol (non-inscrit), a assuré que le sujet de la centrale photovoltaïque sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion entre élus. Et de glisser, alors que Flavien Neuvy (Métropole et proximité) affirmait son opposition à ce projet sur Nohanent :

« C'est le syndrome du télétravail : pendant 15 ans, on a dit qu'on ne pouvait rien faire et avec le Covid, en 48 heures, c'était réglé ! Quand on aura 1.000, 2.000 Valence (la ville espagnole victime de pluies torrentielles et de fortes inondations, NDLR), vous déciderez en 48 heures de construire des choses, y compris sur les côtes de Clermont. Un champ photovoltaïque, en termes d'esthétique, ce ne sera pas un drame si ça nous permet

encore d'avoir de l'eau chaude et
de l'électricité quand on ne
pourra plus refroidir les
centrales nucléaires, car il n'y
aura plus d'eau. Les faits vont
vous obliger à arrêter de
mégoter ! »

Olivier Bianchi

*(Président de Clermont Auvergne
Métropole)*

Arthur Cesbron